Investissement Canada—Loi

• (1750)

[Traduction]

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, je voudrais dire quelques mots au sujet de cet article, car si le gouvernement canadien investit dans les entreprises étrangères et canadiennes sous forme de concessions fiscales, nous croyons important qu'il le fasse de façon à ce que tous les Canadiens en profitent. Il est souvent arrivé que des sociétés canadiennes ou étrangères obtiennent d'importantes subventions qui étaient avantageuses pour elles et leurs actionnaires, mais qui nuisaient aux intérêts des citoyens.

Je songe notamment à quelques sociétés canadiennes très importantes orientées vers la recherche et le développement. Par exemple, une de ces entreprises s'est distinguée par ses investissements dans la recherche et le développement de nouveaux produits et c'est l'un des fers de lance de la révolution technologique. Il s'agit de Northern Telecom. Elle est, à juste titre, la figure de proue des entreprises canadiennes. En 1984, son chiffre d'affaires a probablement atteint 4 milliards de dollars. En 1983, ses bénéfices nets s'élevaient à plus d'un million par jour. Ils ont augmenté de 92 p. 100 par rapport à l'année précédente. Ses actions, qui valaient \$14 en 1982, se vendent maintenant aux environs de \$50.

Northern Telecom a énormément investi dans la recherche et le développement dans le domaine de la technologie numérique. C'est un investissement qui lui a beaucoup rapporté et c'est bien normal. Entre 1976 et 1980, Northern Telecom a réduit ses effectifs canadiens alors que son chiffre d'affaires a doublé. Voilà le genre de problème auquel nous devons faire face.

Par contre, aux États-Unis, les effectifs de cette société sont passés d'environ 2,900 employés en 1976 à près de 19,000 employés en 1985. Par conséquent, si nous voulons aider des entreprises à faire de la recherche et du développement grâce à des subventions du gouvernement ou à des concessions fiscales, nous devons veiller à ce que les actionnaires de la compagnie ne soient pas les seuls à en profiter.

Mais surtout, en plus d'avoir élargi ses effectifs aux États-Unis, Northern Telecom emploie maintenant dans ce pays 600 chercheurs, ingénieurs et autres spécialistes.

Une filiale de Northern Telecom, Bell Northern Research, appartient à Bell Canada et à Northern Telecom. Elle fait de la recherche et du développement dans ses usines d'Atlanta en Georgie, de Mountain View en Californie, de Durham County Park, en Caroline du Nord, de Richardson, au Texas et de Ann Arbor, au Michigan. La recherche et le développement qu'elle a entrepris nous donne un bon aperçu de son orientation future.

Nous devons donc nous poser la question suivante: La compagnie a-t-elle l'intention de prendre de l'expansion aux États-Unis plutôt qu'au Canada? Dans l'affirmative, nous devons

nous demander si nous avons raison de lui accorder des subventions et des concessions fiscales.

Cette société compte actuellement 14 usines aux États-Unis. George Takoch, l'auteur d'un article paru dans Saturday Night, posait ainsi le problème: «Assistons-nous à la décanadianisation de Northern Telecom?» C'est une question tout à fait cruciale, car Northern Telecom est l'une des meilleures compagnies canadiennes. Bell Canada et Northern Telecom sont les propriétaires de Bell Northern Research. Ils emploient 2,500 scientifiques, ingénieurs et autres personnes très qualifiées dans cinq laboratoires au Canada.

L'année dernière, la société a annoncé qu'elle investirait 20 millions de dollars à Ottawa et créerait ainsi 200 nouveaux emplois dans le secteur de la recherche et du développement. Cela semble magnifique, mais il ne faut pas oublier qu'en 1983 Northern Telecom a dépensé 900 millions en immobilisations et en recherche et développement. Environ un tiers des sommes consacrées à la recherche et au développement et la moitié du budget d'immobilisations ont été dépensés à l'étranger.

La compagnie a confié à sa filiale américaine la mise au point des appareils électroniques pour les systèmes de bureau. Un des principaux produits de Northern Telecom, le commutateur DMS-100, qui était auparavant fabriqué uniquement au Canada, est maintenant produit au Canada et aux États-Unis. Récemment, quand les ventes de ce produit ont augmenté, la compagnie a embauché 1,000 nouveaux ouvriers aux États-Unis, mais aucun au Canada. C'est à peu près la même chose qui est arrivée dans le cas du système d'entreprise et de communications numériques SL-1 de la société. En 1983, quand la demande a augmenté, l'usine de Santa Clara aux États-Unis a été agrandie. Celle de Belleville, en Ontario, ne l'a pas été.

Je tenais à le signaler parce que l'expansion de Northern Telecom provient en grande partie de l'aide importante qu'elle a reçue du gouvernement du Canada. En 1968, Northern Telecom a obtenu une subvention de 6 millions de dollars pour instaurer son système de distribution téléphonique SP-1. Entre 1976 et 1983, le gouvernement du Canada a aidé cette entreprise en lui accordant des allégements fiscaux de 26 millions de dollars.

Selon moi, si nous voulons aider des entreprises comme Northern Telecom, qui est l'une des meilleures que nous possédions, nous avons le droit d'exiger que non seulement les actionnaires de l'entreprise, mais aussi tous les Canadiens puissent en profiter. C'est la raison d'être de notre amendement.

[Français]

Le président suppléant (M. Paproski): Comme il est 18 heures, la Chambre s'ajourne à 11 heures demain, conformément aux dispositions de l'article 2(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 heures.)